



**POUR INFORMATION**

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Aspects opérationnels du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC)**

1. Le rapport sur les aspects opérationnels de l'IPEC, intitulé «Action de l'IPEC contre le travail des enfants 2006-07: évolutions et priorités pour l'avenir», est joint au présent document.
2. Au cours des travaux de la commission, des informations seront fournies oralement sur la discussion du rapport, qui aura lieu le 10 mars 2008, pendant la 17<sup>e</sup> réunion du Comité directeur international de l'IPEC.

Genève, le 25 février 2008.

*Document soumis pour information.*